
Adresse de la société populaire de Grenoble témoignant de sa satisfaction après l'exécution des fédéralistes, lors de la séance du 7 frimaire an II (27 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Grenoble témoignant de sa satisfaction après l'exécution des fédéralistes, lors de la séance du 7 frimaire an II (27 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 237-238;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39418_t1_0237_0000_10;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39418_t1_0237_0000_10)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

pas rester en arrière. Je demande que vos comités de sûreté générale et de Salut public vous fassent incessamment un rapport sur la conspiration connue du parti de l'étranger.

Fayau pense que quelques expressions de Danton, celles de l'essai, dit-il, d'un gouvernement républicain provisoire, ne sont pas conformes à la Constitution, aux principes républicains.

L'Assemblée passe à l'ordre du jour sur la remarque de Fayau et adopte la proposition de Danton.

CONVENTION NATIONALE

Séance du 7 frimaire an II de la République française une et indivisible.

(Mercredi 27 novembre 1793.)

Un secrétaire fait lecture du procès-verbal du 5 frimaire.

La rédaction, mise aux voix, a été adoptée (1).

La Société montagnarde d'Eause [D'EAUZE] dépose sur l'autel de la patrie la somme de 4,200 livres, destinées à l'entretien de 22 de ses frères qui ont été combattre le fanatique espagnol; elle offre aussi 29 paires de bas et 240 chemises; enfin, elle fait hommage de deux cavaliers armés et équipés, et contracte l'obligation de secourir provisoirement les parents des défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit la lettre de la Société montagnarde d'Eause (3).

La Société montagnarde d'Eause, district de Condom, département du Gers, à la Convention nationale.

« Législateurs,

« La Constitution émanée de votre sagesse a sauvé la patrie. Cimentant notre bonheur, elle mettra le comble à celui de la postérité. L'énergie de la nation que vous représentez à si juste titre a couvert l'abîme qui s'entrouvrirait sous les pas de la République naissante; l'union et l'indivisibilité sont seules capables de conse-

lérer ce grand œuvre. En vain la Montagne aurait terrassé de son poids le trône et la tyrannie; en vain la foudre républicaine aurait frappé les hordes des tyrans coalisés et pulvérisé les brigands de l'intérieur, ces divers monstres renaîtraient et le fruit de tant de travaux serait perdu, si les Sociétés républicaines ne redoublaient leur énergie pour le maintien de l'heureuse régénération qui, de l'univers, va faire un peuple de frères et d'amis. Leur concours fera respecter vos lois immortelles, il deviendra le bouclier impénétrable de nos frères d'armes.

« Oui, législateurs, la Société montagnarde d'Eause les soutiendra dans la glorieuse carrière que vous leur avez frayée; elle commencera de signaler son zèle par le plus pur sacrifice de ses biens et fortune et versera s'il le faut ensuite tout son sang pour la défense commune. Ces dispositions imperturbables sont dictées par le seul amour de la patrie. Recevez donc, législateurs, l'offrande de la somme de 4,200 livres déjà faite par cette Société en faveur de 22 de ses frères qui ont été combattre les esclaves du fanatique espagnol. Agréez au même titre la quantité de 29 paires de bas, de 240 chemises déjà envoyées au district de Condom pour être gratuitement distribuées aux enfants de la première levée. Acceptez l'hommage de deux cavaliers armés et équipés que cette même Société va présenter incessamment au département du Gers. Daignez accueillir enfin comme une offrande assurée l'obligation qu'elle s'impose d'entretenir provisoirement les père, mère, femmes et enfants des défenseurs de la patrie qui sont dans l'indigence. Puisse son exemple être suivi, et le triomphe de la République une et indivisible sera plus qu'assuré.

« DASTÉ aîné, président; BUCQUET, secrétaire; BALLON, secrétaire; AURIEL, secrétaire; LACOMBE, secrétaire. »

La Société populaire de Grenoble fait part à la Convention nationale de la joie qu'elle a éprouvée en apprenant que l'hydre du fédéralisme a laissé 21 têtes sur l'échafaud.

Insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de la Société populaire de Grenoble (2).

A la Convention nationale.

« Grenoble, le sixtidi du 2^e mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« L'hydre du fédéralisme vient de laisser sur l'échafaud 21 têtes qui avaient osé répandre sur la République leur souffle empoisonné. Eh

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 174.

(2) Ibid.

(3) Archives nationales, carton C 283, dossier 807.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 174.

(2) Archives nationales, carton C 285, dossier 829.

bien, ces têtes hideuses, roulées dans la poussière, ont fait naître dans les âmes des membres de la Société républicaine de Grenoble ces sentiments de joie que l'on n'éprouve jamais que lorsque des scélérats effacent par leur sang leurs motions criminelles et dangereuses; le fédéralisme gémit et le républicanisme sourit à cet acte terrible de la justice nationale.

« La Société républicaine de Grenoble s'empresse de témoigner la satisfaction qu'elle a éprouvée en apprenant que des monstres qui avaient essayé de les tromper, viennent d'être écrasés par cette sainte Montagne qui, aussi juste dans ses actions que ferme dans ses principes, vient d'écraser ces vampires de la République.

« Puisse notre gratitude, citoyens Montagnards, avoir la première frappé vos oreilles par la force de nos expressions et l'énergie de nos sentiments.

« Courage, représentants, le fédéralisme expire et la République triomphe. Frappez sans cesse, et si les républicains de Grenoble sont privés de la satisfaction de frapper avec vous, ils se ménagent l'inappréciable plaisir de vous applaudir les premiers.

« Guerre aux fédéralistes et aux tyrans ! Vive la République ! vive la Montagne !

« *Les membres composant le comité de correspondance.*

« P. CHÉPY, président; CALIO, secrétaire; GARDON, secrétaire. »

La Société républicaine de Saint-Pons félicite la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à rester à son poste, et lui fait part qu'au bruit de la patrie en danger les citoyens de ce district ont été les premiers à se lever pour voler à la défense des frontières.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société républicaine de Saint-Pons (2).

La Société républicaine de Saint-Pons, chef-lieu de district, département de l'Hérault, à la Convention nationale.

« Représentants,

« Nous avons vu dans un des derniers bulletins que le district de Lodève s'est attribué l'honneur d'avoir fait marcher ses concitoyens les premiers à la défense des frontières : ce fait n'est point exact, ce sont les nôtres qui ont eu cet avantage. Oui, ce sont eux qui se sont levés les premiers et qui ont donné l'impulsion au reste du département. Les représentants du peuple près l'armée peuvent en rendre témoignage.

« Nous réclavons de cette erreur; il est juste que les bons citoyens qui montrent le plus de zèle pour la défense commune jouissent d'une réputation méritée; la gloire fut toujours l'aiguillon des républicains, la leur ravir est un crime.

« Et nous aussi, nous nous honorons des sentiments patriotiques qui nous animent; nous n'avons jamais cessé de marcher d'un pas ferme sur la ligne de la Révolution; nous en avons admiré et suivi les progrès, nous les avons soutenus de toutes nos forces, nous avons béni les mandataires fidèles, les montagnards intrépides à qui nous les devons, nous avons applaudi avec transport aux journées du 31 mai, 1^{er} et 2 juin et aux décrets sages et vigoureux qui en ont résulté.

« La Convention, avons-nous dit alors, peut maintenant sauver la patrie; l'air pur de la sainte Montagne ne sera plus infecté par les exhalaisons malfaisantes d'une plaine fauve et malsaine; cet air salubre, les bons Français, les francs républicains le respireront, ils seront animés d'une nouvelle vie, et ils marcheront à pas de géant vers la liberté et le bonheur. Quant aux aristocrates, cet air subtil les étouffera; ces êtres vils, semblaient aux insectes vémineux, ne peuvent vivre que dans la boue et dans la corruption. »

« Oui, représentants, c'est votre courage, ce sont les foudres que vous avez lancés du point élevé où l'amour du peuple vous a fait monter qui ont terrassé l'aristocratie et assuré le triomphe de la liberté : elle ne périra plus, cette liberté chérie, devenue l'élément des Français, si vous restez à votre poste, si, fidèles à vos serments, si sensibles à la voix de la patrie qui vous invoque, vous ne déposez le tonnerre que quand tous ses ennemis seront écrasés; vous imitez sans doute le pilote prudent que le danger de son équipage anime, il n'abandonne pas le gouvernail tant que l'orage gronde.

« Représentants, voilà quels sont nos principes et le cri de nos cœurs; c'est vous qui avez jeté les fondements de la République, c'est vous qui devez en consolider l'édifice; craignez qu'en vous déchargeant de ce soin vous ne favorisiez les complots des scélérats qui trament sa destruction.

« Le fédéralisme avait tenté en vain de nous séduire, des adresses artificieuses nous avaient inondés de toutes parts, nous les avons appréciées à leur juste valeur, en les laissant dans la poussière et dans l'oubli; mais ce n'était pas assez pour des patriotes sans tache, nous avons ensuite fait justice de ces libelles odieux, fruit de la plus délirante audace; nous les avons livrés aux flammes au pied de l'arbre de la liberté : le sacrifice expiatoire fut fait en présence d'un peuple nombreux et aux cris mille fois répétés de vive la Montagne, vive la République, une et indivisible.

« *Les membres composant la Société républicaine.*

« CONSTANS, vice-président; BOUISSON, président du district, secrétaire; ROMAGROS, secrétaire. »

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 174.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 829.